

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **19 (1874)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 15:

Lausanne, le 15 Août 1874.

XIX<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — **La neutralisation de la Savoie. (Fin.)** — **Société militaire fédérale.** Section vaudoise. — **Réorganisation militaire suisse.** — **Rassemblement de troupes de 1873, IX<sup>e</sup> division.** Ordre de division n° 2 — **Nouvelles et chronique.**

SUPPLÉMENT. — **Message concernant le projet d'organisation militaire. (Suite.)** (5 feuilles).

## LA NEUTRALISATION DE LA SAVOIE

Etude politique, géographique et stratégique.

*Travail présenté à la Société fédérale des officiers, sous-section de Lausanne, dans ses réunions des 23 et 30 mars 1874, par M. le lieut.-colonel fédéral G. de Charrière. (Fin.)*

Si l'ennemi, au contraire, parvenait à forcer l'espace compris entre Bonneville et le Salève, la division de l'aile gauche et celle de réserve, réunies, se repliant sur Genève, rallieraient celle de l'aile droite, et les trois divisions exécuteraient ensemble une attaque de flanc sur l'ennemi s'avancant sur Thonon. On ne saurait se dissimuler qu'une attaque de ce genre, contre un ennemi venant d'opérer un passage de rivière, et par conséquent affaibli, ne pût offrir bien des chances de succès.

Nous voyons par ce qui précède que, malgré quelques points faibles, la ligne de l'Arve, prise dans son ensemble, et surtout si elle était préparée d'avance, serait susceptible d'une bonne défense. Mieux que le Fier et le Chéran, elle couvre les abords immédiats de la Suisse et offre la facilité d'exécuter une vigoureuse défense offensive, circonstance indispensable, surtout chez des milices, pour maintenir le moral des troupes.

Nous avons encore quelques mots à dire sur la ligne des Usses, dont il a été souvent fait mention dans ce travail. Les Usses sont un ruisseau qui prend sa source dans le flanc oriental du Salève. Se dirigeant vers le midi, il change, après avoir contourné le Salève, brusquement de direction, se dirige vers l'occident et va se jeter dans le Rhône au-dessus de Seyssel. Le cours de ce ruisseau, qui est de huit lieues suisses, ne saurait, pas plus que celui du Chéran, opposer un obstacle au passage d'une armée. Ses bords, assez accidentés, ne manquent pas d'une certaine valeur tactique. Si la Suisse avait des motifs pour l'utiliser comme ligne de défense, celle-ci, qui ne couvre que les abords de Genève et non point ceux du Chablais, pourrait y transporter son aile droite, en laissant son aile gauche sur la ligne de Bonneville au Salève. La réserve pourrait, dans ce cas, se concentrer autour de St-Julien. Le défaut de cette position serait que la montagne escarpée du Salève séparerait les deux ailes de l'armée, qui éprouveraient ainsi quelque difficulté à se soutenir réciproquement.

Les Usses sont traversées, à trois lieues de distance, par les deux routes qui, de Chambéry et d'Annecy, vont se réunir à St-Julien pour tendre à Genève. Ce serait donc sur ce point que devrait se concen-